

Thèse

Hanne Korzen: *Problèmes fondamentaux concernant l'inversion du sujet en français moderne.*

Michael Herslund

De par sa nature, le langage est linéaire. Il s'ensuit du simple fait qu'il est impossible de dire (ou d'écrire) deux choses à la fois que les éléments linguistiques doivent se suivre de façon linéaire. Alors qu'il existe des relations entre éléments linguistiques qui ne sauraient être réduites à des relations de type linéaire (p. ex. "A précède B"), les parties du produit final, l'énoncé, sont par nécessité ordonnées de façon linéaire, se suivent dans un ordre déterminé. Les énoncés peuvent donc être décrits, en partie, à l'aide d'expressions telles que "A précède B".

Le travail qui sera discuté ici traite des problèmes qui se posent pour la description du français quand les relations linéaires ne sont pas ce qu'elles sont d'ordinaire, quand p. ex. c'est "B qui précède A". HK a essayé, dans trois ouvrages solides (env. 500 pages) de dégager les mécanismes qui régissent les cas d'inversion du sujet. La thèse de HK consiste en trois parties: un article d'introduction et deux monographies. Si l'article "Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives en français" (1983) donne une esquisse d'une description générale de l'inversion du sujet dans les propositions interrogatives, les deux monographies approfondissent chacune un aspect important de la proposition: *Pourquoi et l'inversion finale en français. Étude sur le statut de l'adverbial de cause et l'anatomie de la construction tripartite* (1985) décrit la première zone de la proposition, tandis que *Final inversion og elementærsætningens struktur* ('L'inversion finale et la structure de la phrase élémentaire') (1987) décrit la zone finale en plus de détails. Les expressions 'première zone' et 'zone finale' sont à comprendre relativement au verbe, qui constitue le point fixe de la proposition, autour duquel bougent les membres nominaux dans des chassés-croisés plus ou moins gracieux.

Le titre de la thèse comporte le terme 'inversion'. Ce terme désigne une déviation de la norme: 'inversion' égale presque 'perversion', terme qui est en effet employé dans le traité apocryphe *Rhetorica ad Herennium* (I^{er} siècle av. J.-Chr.): "transgressio est quae verborum perturbat ordinem *perversione* et *transiectione*" (4, 44, cit. Blatt 1946:239). Le terme désigne simplement le fait que le sujet, au lieu de précéder le verbe le suit parfois. En utilisant le terme 'inversion', on suggère que l'ordre linéaire a été dérangé et que le sujet, en un sens qui reste à préciser, a dû se trouver ailleurs avant d'être inversé. Une telle conception repose sur une longue tradition.

La conception la plus répandue dans l'Antiquité et au Moyen Age était qu'il existe un ordre naturel (*ordo naturalis*, cf. Blatt 1946, chap. VIII), selon lequel on nomme d'abord l'entité, un nom, pour lui attribuer ensuite des propriétés ou le mettre en relation avec d'autres entités au moyen d'un verbe. On commence donc naturellement par le sujet. La théorie d'un ordre naturel est adoptée par les rationalistes, selon qui l'ordre naturel est en accord avec la raison, l'ordre inversé étant dû à l'influence troublante des émotions. La grammaire

de Port-Royal est un représentant éminent de cette tradition; en expliquant l'emploi des différents cas, cette grammaire déclare sans plus: "... comme nous mettons presque toujours les mots dans leur ordre naturel, on reconnaît le nominatif de l'accusatif, en ce que, pour l'ordinaire, le nominatif est avant le verbe, et l'accusatif après" (chap. VI). En dépit des protestations des sensualistes, la conception se porte encore bien au XVIII^e siècle et trouve peut-être son expression la plus célèbre dans le *Discours sur l'universalité de la langue française* de Rivarol (1783). Mais justement au XVIII^e siècle, le débat philosophico-grammatical entre rationalistes et sensualistes se trouve doublé par un clivage politique fondamental: rationalistes et monarchistes avec l'ordre direct, l'ordre naturel, d'un côté, sensualistes et révolutionnaires de l'autre, pour qui l'ordre des mots plus libre, plus émotionnel, constitue l'idéal (pour ce débat, cf. Delesalle 1980 et Hagège 1985). Comme on le voit, le débat sur l'ordre des mots ne date pas d'hier.

En linguistique moderne, l'ordre des mots a surtout été étudié dans le cadre des études typologiques sur les universaux du langage. Dans cette approche, on note les structures positionnelles qu'on trouve réellement dans les langues naturelles (VSO, SVO, SOV). Parler d'inversion dans ce contexte n'est donc pas renvoyer à un ordre naturel, apriorique, mais à l'ordre dominant ou canonique de la langue étudiée.

Pour discuter de ces phénomènes, il faut une base empirique, c'est-à-dire une description grammaticale de la structure de la phrase ou de son "anatomie", comme préfère l'appeler HK, dont la thèse présente une description méticuleuse des mécanismes qui permettent ou qui interdisent l'inversion du sujet, mécanismes qui découlent de cette anatomie. Elle distingue, en parfait accord avec la conception dominante au Danemark depuis Pedersen et alii 1970 et Spang-Hanssen 1971, trois types d'inversion (l'ordre direct ne reçoit que très peu d'attention, il est tout simplement là, paraît-il):

1. *Inversion complexe* illustrée par les exemples de (1):

(1) a. Quand arrivera-t-il?

b. Quand votre oncle arrivera-t-il?

En accord avec l'analyse proposée par Spang-Hanssen 1971, (1) a. présente donc un cas d'inversion complexe quoique la structure n'ait rien de "complexe". En principe, toute phrase interrogative peut, selon HK, être construite avec ce type d'inversion, même des exemples comme (1) c.:

(1) c. Que fait-elle?

Que la structure en question soit impossible avec une "vraie" inversion complexe, c'est-à-dire avec un sujet doublement représenté, comme p. ex. dans (1) d.:

(1) d. *Que ta sœur fait-elle?

s'explique par des restrictions spéciales sur *que* et n'a rien à voir avec le mécanisme de l'inversion en général. Il est donc important de souligner que HK s'éloigne sur ce point de la tradition à laquelle elle adhère par ailleurs fidèlement. Selon Spang-Hanssen 1971, Pedersen et alii 1970 et 1980, (1) c. présente un cas d'inversion simple.

2. *Inversion mixte*, illustrée par les exemples (2):

(2) a. Bonjour, dit-il.

b. Bonjour, dit mon oncle.

c. *Bonjour, mon oncle dit-il.

3. *Inversion finale* illustrée par (3):

(3) a. Quel rôle joue Oki dans votre vie? (*Express* 1898, 27. 11. 87)

b. Peut-être comprenez-vous mieux maintenant le rôle que joue Oki dans votre vie (ib.)

Ce type est divisé en deux sous-types, une construction bipartite:

(4) Entre d'Artagnan.

et une construction tripartite, où un membre, typiquement un pronom interrogatif ou relatif (mais cela peut être autre chose aussi) est placé au début de la proposition:

(5) Où sont mes chaussettes?

C'est ce troisième type, l'inversion finale, qui constitue le centre d'intérêt de la thèse. Je vais discuter cette construction en plus de détails ci-dessous, mais je voudrais d'abord discuter brièvement la terminologie employée.

Le choix d'une terminologie est dans une certaine mesure arbitraire, mais je trouve qu'on a avantage à choisir des termes qui entretiennent une relation motivée avec les données à décrire. Une relation motivée n'est pas seulement précieuse pour un exposé pédagogique, mais aussi pour la réflexion théorique. Si le travail de HK marque un progrès énorme dans la description de l'ordre des mots en français, elle n'a malheureusement pas réussi à opérer une clarification terminologique. Il s'agit avant tout du terme malheureux de 'inversion complexe', qui couvre les cas de (1), donc aussi (1) c. Ce terme me paraît pour le moins inadéquat; l'inversion en soi n'est pas du tout complexe, elle est simple (remarquer que Grevisse p. ex. parle de 'interrogation complexe', non pas de 'inversion complexe', à propos de structures telles que (1) b.). Parler d'inversion complexe dans les nombreux cas où le sujet n'est pas doublement représenté (pour ne rien dire des cas où une telle représentation double est exclue, cf. (1) c. encore une fois) exige beaucoup d'explications supplémentaires. Dire que le terme, 'inversion complexe', est un terme technique, donc presque un nom propre, ne me semble pas entièrement satisfaisant. Si HK a réussi à mettre de l'ordre dans la description des données, je me demande pourquoi elle n'a pas profité de cette occasion unique pour mettre de l'ordre dans une terminologie embrouillée. J'ai toujours eu du mal à apprendre les différents types d'inversion, et je crois qu'une partie des difficultés viennent du fait que la terminologie traditionnelle n'est d'aucun secours. La terminologie de HK n'est guère meilleure. Alors qu'un des termes, 'inversion mixte', réfère aux catégories inverties, un autre, 'inversion finale', réfère à la position occupée par le membre inverti (comme on le verra, la position du sujet inverti dans ce type n'est pas nécessairement finale), et le troisième, 'inversion complexe', ne réfère à rien de bien clair. Et pourtant, HK s'intéresse à la terminologie: elle donne des arguments en faveur du terme 'inversion complexe' (1983:51), du terme 'inversion finale' (1983:52), et elle discute longuement les deux termes allemands 'Umstellung' et 'Endstellung' (1987:130s.).

La percée décisive pour notre compréhension des phénomènes positionnels que représente la thèse de HK, se trouve dans sa découverte du rôle des relations syntaxiques pour l'inversion finale. Pourquoi l'inversion finale est-elle possible dans (6) mais exclue dans (7)?

(6) Que dira Pierre à sa copine?

(7) *A qui dira Pierre la vérité?

La solution de ce problème, qui a conduit des générations de grammairiens à proposer des explications plus ou moins aventureuses, est esquissée pour la première fois dans 1983:55: "il faudra probablement regarder de plus près la relation entre le mot interrogatif et le complément postposé". Voici le leitmotiv de la thèse; il constitue probablement la découverte la plus importante qui ait été faite dans ce domaine jusqu'ici. Cette première esquisse est continuellement raffinée dans l'article d'introduction et trouve sa première formulation: "Ne peuvent suivre le sujet que les compléments moins liés au verbe que le complément antéposé" (1983:80). Le travail de 1987 est entièrement consacré à une précision de cette

règle, qui doit reposer sur un modèle global et hiérarchique des membres de la phrase. Sinon, on ne peut pas déterminer le degré de cohésion d'un membre donné avec le verbe et la règle manque de fondement empirique. Un tel modèle est présenté pour la première fois dans 1983:70 et il ne subit que des modifications mineures dans 1985 et 1987. Je ne peux pas, ici, entrer dans les détails du modèle et je dois me contenter de mentionner qu'il repose sur une distinction fondamentale entre actants et circonstants. Parmi ces derniers, il faut de plus distinguer différents types d'adverbiaux, p. ex. les adverbiaux de lieu et de temps. HK démontre, dans un chapitre excellent (1987, chap. 3.1.2.3.), que le degré de cohésion avec le verbe d'un complément adverbial donné dépend entièrement du verbe (en tant qu'unité lexicale). On ne peut pas dire qu'en général un adverbial de lieu soit plus lié au verbe qu'un adverbial de temps, par exemple. Les exemples suivants montrent cette dépendance des adverbiaux du verbe:

(8) Où était garée la belle voiture de votre père avant-hier?

(9) A quelle heure ferment les magasins en France?

Si le sujet inversé précède l'adverbial de temps dans (8), c'est que l'adverbial de lieu est plus lié au verbe *garer* que l'adverbial de temps. Si, par contre, le sujet inversé précède l'adverbial de lieu, *en France*, dans (9), c'est que l'adverbial de temps est plus lié au verbe *fermer* que l'adverbial de lieu.

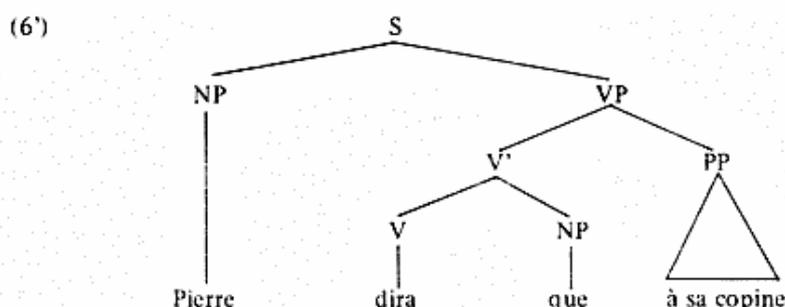
On assiste donc à une vaste description méticuleuse de l'organisation hiérarchique des membres de la phrase, une description qui est utile aussi pour d'autres grammairiens que ceux qui s'intéressent plus particulièrement à l'ordre des mots. La règle définitive, 1987:115, 124, 127, qui est formulée en termes relatifs à une telle hiérarchie des membres de la phrase, est testée sur des matériaux empiriques étendus, aussi bien sur des exemples authentiques que sur des exemples construits soumis à des informateurs. Voici la règle centrale (1987, (344) p. 115): "L'inversion finale peut être décrite comme une relation entre une unité prédicative et un sujet non-clitique. Le sujet non-clitique ne doit pas s'insérer dans l'unité prédicative minimale, mais doit la suivre intégralement. Dans les constructions interrogatives ou relatives, l'unité prédicative minimale est délimitée par le pronom antéposé et elle est constituée par ce membre, par le verbe et par les membres éventuels qui sont plus liés au verbe que le membre antéposé". Cette règle rend compte de la quasi-totalité des cas. Le nombre d'exemples pour lesquels il faut recourir à des solutions *ad hoc* est étonnamment réduit.

Comme on l'a vu ci-dessus, la règle de l'inversion du sujet est formulée comme un déplacement du sujet. HK souligne à maintes reprises que son modèle hiérarchique n'est pas une représentation de l'organisation des membres de la phrase dans une structure à constituants immédiats, mais une représentation graphique des différents degrés de cohésion avec le verbe, donc des relations abstraites. On a pourtant souvent l'impression que la hiérarchie a un rapport assez direct avec la structure à constituants et l'ordre linéaire, justement à cause de la relation intime qui est postulée entre le degré de cohésion et les possibilités positionnelles. Cette impression engendre des doutes en ce qui concerne les règles de déplacement du sujet: comment faut-il comprendre ces règles? Quant HK parle d'un déplacement du sujet, on peut interpréter un tel déplacement d'au moins deux manières. On peut l'interpréter de façon métaphorique: le sujet d'une phrase donnée occupe une position différente de celle du sujet d'une autre phrase avec laquelle la première entretient une relation de paraphrase; une telle interprétation serait valable dans un modèle positionnel, tel que celui de Diderichsen, ou dans une grammaire qui contient des méta-règles, c'est-à-dire des relations entre phrases, comme c'est le cas p. ex. dans GPSG (*Generalized Phrase Structure Grammar*). Mais on peut aussi interpréter les règles de déplacement comme des transformations: de telles règles dé-

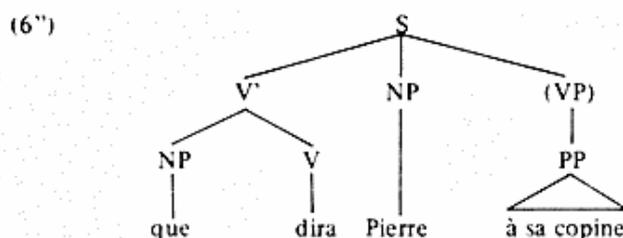
placent le sujet d'une structure (une structure profonde, par exemple) pour le placer différemment dans une autre structure (une structure de surface par exemple); dans une telle approche, les transformations ne spécifient pas des relations entre phrases, mais des relations dérivationnelles entre différents niveaux de la même phrase.

Si on prend la description de HK à la lettre, il s'agit sans aucun doute d'un modèle transformationnel, malgré certains emprunts au modèle positionnel de Diderichsen: elle emploie le terme de 'transformation' (p. ex. 1983: 61), elle utilise plusieurs expressions métaphoriques qui indiquent qu'il s'agit d'un "vrai" déplacement (p. ex. 1983: 61, 62, 1985: 18, 1987: 40, 78, 114, etc.), mais elle ne formule ce déplacement de façon explicite nulle part. Si la grammaire de HK contient des règles qui déplacent les constituants de la phrase, la tâche du grammairien consiste entre autres à formuler ces règles de façon explicite et aussi simplement que possible. Je trouve qu'on n'aura pas tout à fait tort de dire que la règle citée ci-dessus n'est pas une règle simple. Je me demande si on ne pourrait pas faire d'une pierre deux coups: simplifier la règle principale en précisant la règle de déplacement.

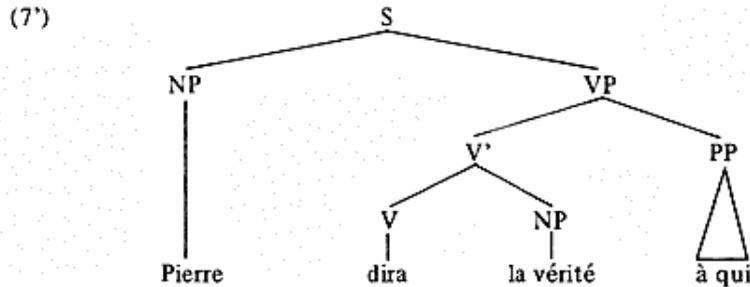
On a vu ci-dessus qu'il y a une différence décisive entre (6) et (7). La règle citée, qui tient compte d'un déplacement du sujet et d'une unité prédicative minimale, définie par les relations syntaxiques des membres de la phrase, est censée rendre compte de cette différence. La règle fonctionne en (6) au prix de deux mouvements: antéposition de *que* et inversion de *Pierre*; si elle exclut (7), c'est que *Pierre* ne peut s'intercaler avant *la vérité*, qui est plus lié au verbe que le membre antéposé, à *qui*. Je me demande pourtant si on ne pourrait formuler ces faits plus simplement. Si, au lieu de suivre la tradition, qui veut qu'on déplace le sujet, tradition que HK suit sans discussion, on déplace le verbe, ou l'unité prédicative minimale, on obtient une description plus simple et plus explicite, sans avoir besoin de formuler des restrictions subtiles sur le déplacement du sujet, car en ce cas on n'y touche pas. Poursuivons cette pensée. Pour (6), on peut proposer une structure sous-jacente telle que (6'):



Au lieu de déplacer le sujet, on déplace le nœud V' tout en le renversant. On obtient alors (6''):



qui est le résultat souhaité. En revanche, on voit tout de suite qu'une telle transformation n'est pas possible en (7), dont la structure sous-jacente est (7') :



Il n'y a tout simplement pas de constituant [dira à qui] à déplacer dans cet arbre et l'agrammaticalité de (7) découle de ce fait: la grammaire est incapable d'engendrer (7).

Une telle antéposition d'un constituant verbal renversé (en "image de miroir") semble donner le résultat désiré dans tous les cas. Si nous interprétons l'unité prédicative de HK, 1987: 40, comme une structure à constituants immédiats, comme une projection de V avec autant de "couches" qu'il y a de membres de phrase ($V' = V + O$, $V'' = V + O + OI$, $V''' = V + O + OI + Adv. scén.$, etc.), on peut formuler la règle suivante pour l'inversion finale:

- (10) Placer VP en tête de phrase
 où $VP = [{}_{V_i} V X]$
 et renverser l'ordre des termes si le constituant est arborescent (facultativement si X n'est pas un pronom *qu*).

La règle assure que ce sera toujours l'arborescence la plus basse (le membre le plus lié au verbe) qui est antéposé avec V. On ne peut donc pas sauter des constituants: un objet indirect ne peut être antéposé avec le verbe que s'il n'y a pas d'objet en même temps, un adverbial scénique seulement s'il n'y a pas aussi un objet et/ou un objet indirect, etc. Cette réinterprétation de l'unité prédicative cadre très bien avec la description de HK de cette unité (1987: 45 ss.) et n'est qu'une conséquence logique du modèle même. Elle nous donne quatre possibilités pour l'antéposition d'un VP:

- (11) 1. verbe intransitif: *Entre* d'Artagnan.
 2. verbe transitif + objet: *Que dira* Pierre à sa copine?
 3. verbe (in)transitif + objet indirect:
A quoi rêvent les jeunes filles?
 4. verbe (in)transitif + circonstant:
A quelle heure ferment les magasins?
? Pour quelle raison coulerait un bateau à voiles?

Si *pourquoi* n'est pas un constituant de VP, comme l'a si bien démontré HK (1985), la règle (10) ne saurait évidemment être appliquée à des structures contenant *pourquoi*.

On pourrait paraphraser, en conclusion, les deux grammairiens allemands que HK aime tant, Engwer et Strohmeier, en disant qu'il ne s'agit ni de 'Umstellung' ni de 'Endstellung', mais tout simplement de 'Stellung': le sujet reste à sa place, c'est l'unité prédicative (VP) qui est déplacée. C'est le sujet, qui assure une fonction toute spéciale dans la proposition, comme nous le rappelle HK dans un chapitre central (1987: 58 ss.), qui constitue le point fixe de la proposition.

Michael Herslund
 Copenhague